

**Licence professionnelle Management et
commercialisation des produits de grande consommation**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Management et commercialisation des produits de grande consommation. 2011, Université de Nantes. hceres-02037993

HAL Id: hceres-02037993

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037993>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LP120002380

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Management et commercialisation - Produits de grande consommation

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle forme au management et à la commercialisation des produits de grande consommation dans les circuits de distribution de grande et de moyenne surfaces ou de la restauration. Les compétences apportées en management et en commerce visent l'exercice des métiers de chef de secteur et de promoteur des ventes dans les grands groupes alimentaires et du secteur de la distribution. La formation est dispensée à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Saint-Nazaire.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	10
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	62 %
Pourcentage de diplômés en emploi : enquête nationale 3 enquêtes à 12 mois de l'établissement	ND de 78 % à 100 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est une formation spécifique au plan régional et qui se différencie clairement des formations bretonnes du secteur de la distribution. Elle est uniquement délivrée en contrats de professionnalisation ; ce qui contribue à une bonne insertion professionnelle des diplômés, qui s'opère dans les métiers visés. La conjoncture économique défavorable des dernières années s'est cependant traduite par une montée en puissance des poursuites d'études, notamment en masters par alternance.

Par ailleurs, la formation est attractive mais les effectifs d'inscrits sont peu nombreux, du fait probablement de la difficulté de nouer les contrats de professionnalisation. En l'absence d'information dans le dossier sur les causes du phénomène, il est supposé que l'inexistence de partenariats suffisamment formalisés et de réseau étendu de contacts avec le monde professionnel pourraient expliquer ces difficultés. L'équipe de formation est par ailleurs peu étoffée en enseignants universitaires et intègre largement des consultants parmi les enseignants professionnels. Enfin, le public de la formation ne comporte aucun étudiant issu de licence générale.

- Points forts :
 - Une formation totalement en contrats de professionnalisation.
 - Une bonne insertion professionnelle.
- Points faibles :
 - Des faiblesses du nombre d'inscrits.
 - L'absence de convention de partenariat avec les groupes alimentaires et de la distribution.
 - Une faible présence des enseignants universitaires.
 - L'absence totale d'étudiants issus de licence générale.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait prioritairement de renforcer les liens avec le monde professionnel et tout particulièrement, avec les groupes alimentaires et de la distribution, qui sont les futurs employeurs du public de la formation et les interlocuteurs directs pour obtenir de futurs contrats de professionnalisation. Un accompagnement plus prononcé des inscrits potentiels dans la recherche de ces contrats de professionnalisation pourrait également être envisagé. Pour ce faire, la formalisation de l'actuel conseil de la licence professionnelle en véritable conseil de perfectionnement serait utile. L'intégration dans ce conseil de représentants des groupes employeurs serait à cet égard profitable. Il conviendrait également d'analyser en conseil de perfectionnement l'enquête nationale (qui aurait dû être fournie) et les enquêtes de l'établissement pour remédier à la dégradation de l'insertion et à l'augmentation des poursuites d'études.

Des dispositifs d'information en cursus de licences générales, voire un module d'intégration, devraient également être instaurés pour contribuer à diversifier les publics. Enfin, il faudrait accroître la part des enseignements assurés par les universitaires.